N°4

février
avril
2009

LA Lettre de la Maison des Associations

la Maison des Associations inscrit son action dans les réseaux associatifs tels que le Réseau National des Maisons des Associations (60 Maisons des Associations venues à Lille en décembre de toute la France pour leur réunion annuelle).

LA Lettre de la Maison des Associations

Directrice de publication : Violette SPILLEBOUT
Directeur de la rédaction, Rédacteur en chef : Jerôme HESSE
Rédaction : Anne-Catherine DALLE, Pierre JANNORAY, Caroline KONCZAK, Sophie LEFÈVRE, Marianne LIAGRE
Photos : Daniel RAPAICH, Anaïs GADEAU, Julien SYLVESTRE
Conception/réalisation : Olivier VER EECKE/SCIM/Ville de Lille
Impression : La Monsoise
Dépôt legal : février 2009

EDITO

La petite foule amicale et chaleureuse qui s'est retrouvée 72, rue Royale en ce début d'année 2009, à l'occasion de la manifestation des Voeux présidée par Evelyne Ledez, Conseillère Municipale Déléguée à la Vie associative, a témoigné une fois encore par sa présence son attachement et surtout son implication forte dans la vie de la Maison des Associations.

Je tiens, en leur renouvelant mes vœux pour cette année 2009, à saluer une fois de plus chaleureusement les associations de notre ville, qui utilisent pleinement la Maison des Associations, au bon sens du terme.

La première réunion du Conseil d'Orientation de la structure, le 13 janvier dernier, a validé le bilan de la première année d'activités de la Maison des Associations, et approuvé le programme 2009, qui vous est présenté dans cette Lettre.

Avec le soutien du Conseil d'Orientation, constitué de têtes de réseaux associatives reconnues et d'Elus municipaux, la Maison va mettre en place, tout au long de cette année, les Etats-Généraux des associations lilloises. Le lancement de ce processus interviendra au printemps.

Je vous invite également à répondre ou faire répondre avant fin mars à l'appel à projet que nous avons lancé pour les nouvelles associations éligibles à l'aide au démarrage, dont les montants ont été modifiés, puisqu'ils peuvent maintenant aller jusqu'à 1200 euros. Vous trouverez un document d'information à ce sujet à l'Hôtel de Ville, dans les mairies de quartier, centres sociaux et bien sûr à la Maison des Associations.

Je veux enfin saluer le dynamisme du Forum des 4 Maisons, dont la Maison de Lille est membre, avec la MRES et les Maisons de Roubaix et de Tourcoing, pour la mise en œuvre de partenariats associatifs à l'échelle métropolitaine, et même transfrontalière.

La Maison des Associations de Lille y prendra toute sa place.

Martine AUBRY
Maire de Lille

SOMMAIRE

- Rencontre avec… p2-3
- La Maison des Associations, lieu de citoyenneté p4
- Mini-portraits d'assos p6
- A noter : agenda, permanences... p7
- A noter : formations p8-9
- Entre vous - A vos blogs - Pratique p10-11
- Retour sur images - 2008 à la Maison des Associations p12

LA CONTRE ALLÉE, DES ÉDITIONS PLURIELLES

Depuis avril 2008, une nouvelle maison d'édition s'est engagée à Lille sur les chemins de créations plurielles, ouvrages inventifs questionnant la société. Entretien avec son orchestrateur, Benoît Verhille , après le lancement du premier ouvrage, A chacun sa place.

Quel est le projet des éditions La Contre allée ?

Editer des livres qui soient des véhicules pour questionner la société contemporaine. Non pour apporter des réponses, mais pour reformuler les questions. Notre ligne éditoriale est celle-là : initier un travail sur les mémoires pour questionner notre société. Il ne s'agit pas de présenter un catalogue de témoignages, mais de réécrire, de réinventer le réel pour faire émerger d'autres clefs de lecture. A la manière de Depardon ou des frères Dardenne.

Ainsi auteurs, compositeurs, photographes se rencontrent pour écrire un même scénario qui existe sous forme de livre, mais également d'expositions itinérantes, de lectures et de rencontres publiques.

Il y a une interaction entre tous les éléments du projet, il se conçoit dans son articulation globale. Ce qu'on fait, ce qu'on fera, c'est toujours le même projet mais avec une multitude de clés d'entrées.

A chacun sa place, premier opus de la collection Un Singulier Pluriel est une des clés d'entrée ?

Oui, c'est une déclinaison de la culture de l'oralité : la culture ouvrière qu'il questionne est une culture de l'oralité. La conception du format livre audio s'appuie elle-même sur une écriture spécifiquement dédiée à ce mode de transmission. Si les rencontres et lectures chez l'habitant (projet En apparté) l'accompagnent, c'est parce qu'il est conçu pour être lu et partagé.

Un livre autour de la place DeGeyter, c'est-à-dire de l'apparition d'une place publique, c'est aussi une manière de souligner l'émergence de nouvelles rencontres possibles…

Effectivement, Fives ne s'est pas construit autour d'une place publique .Ce sont plutôt les parvis des usines du quartier qui en faisaient l'usage .

Les rencontres sont au cœur du « scénario » de l'ouvrage.

A la conception, d'abord , tous les auteurs ont rencontré un écho fort avec Fives. Chacun s'est trouvé ou perdu un moment dans ce projet. La photographe Florence Ferrandi, par exemple, a le temps de ce travail souvent bouleversé jusqu'à ses propres points de repères. Et puis il n'y a pas eu d'invitation anodine : celle de Pierre Garnier a fait écho à celle de Ian Monk, par exemple.

La vie de l'ouvrage permet de prolonger ces rencontres. Mais on n'invente rien. Lors des lectures chez l'habitant prévues avec le projet En aparté, par exemple on ne fait rien d'autre que des réunion Tupperware, comme me l'a dit justement Lucien Suel. On réunit des gens pour parler de sujets proches d'eux.

Cette « vie » du livre permet également de rencontrer d'autres publics

Oui, déployer le livre dans plusieurs formats, c'est un moyen de s'assurer qu'un public plus large soit touché. Car on sait tout de même qui achètent les livres. Grâce à la forme cabaret - un des temps fort du projet En aparté - qui aura lieu prochainement au Théâtre Massenet , les gens vont pouvoir aller au théâtre parce qu'ils auront vu l'auteur passer dans leur cuisine. Ça leur apparaîtra peut être moins intimidant.

Est-ce important que votre maison d'édition soit associative ?

Etant donné l'axe éditorial de la Maison, il n'était pas question de s'enrichir personnellement sur des questions d'intérêt général mais plutôt de réfléchir et d'agir en fonction d'un modèle économique et professionnel qui corresponde à nos valeurs. Mais aujourd'hui l'associatif est tout sauf de l'amateurisme. (même si j'espère que nous en sommes de vrais !) Les enjeux économiques sont les mêmes qu'une entreprise : on paie des impôts, on fait appel à un expert comptable…

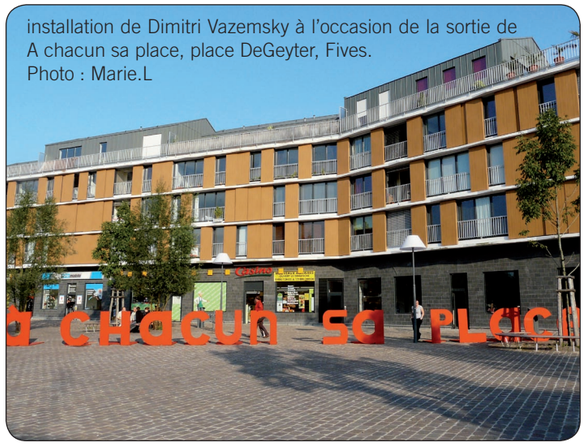

installation de Dimitri Vazemsky à l'occasion de la sortie de A chacun sa place, place DeGeyter, Fives.
Photo : Marie.L

Chaque création de livre met en interaction une somme d'intermédiaires, de qualifications phénoménales. Ce sont des paris à tenir. D'où l'obligation d'intelligence, de dialogue et de solidarité propre au monde de l'édition. Chaque livre est un prototype, une nouvelle aventure.

Menée par combien de personnes au sein de l'association ?

Il y a un porteur de projet, bientôt salarié et une douzaine de bénévoles et stagiaires dont une triangulaire de correcteurs, des traducteurs, des personnes s'occupant du management culturel, du site Internet…auxquels il faut ajouter des prestataires de services salariés.

Et quelles sont les prochaines « mises au jour » ?

Un ouvrage d'entretiens réalisés au cours d'un long périple aux quatre coins de l'Europe par Alexandre Mirlesse, avec le concours de Lille 3000. Avec « En attendant l'Europe » qui questionne l'identité européenne, on passe de l'échelle du quartier à l'international, mais le travail, - ses questionnements - reste le même.

Prévu en novembre 2009, « Je veux bien oublier mais pas tout » sur les descendants des rescapés de Courrières à partir d'entretiens menés par Haydée Sabéran, Stéphanie Maurice et Aimée Thirion. Une correspondance entre Dimitri Vazemsky et Jacques Bonnaffé se met en place autour de ce travail.

Et puis, il y a d'autres chantiers. Faire de notre site Internet un véritable espace de ressources permettant de circuler entre de multiples références, grâce notamment aux sites « compagnons d'ouvrages ».

D'autres rendez-vous avec le public?

Tout au long de l'année jusque décembre autour du cabaret littéraire au théâtre Massenet.

Et un avis aux bénévoles que l'édition intéresse : si vous souhaitez faire de l'accompagnement d'événementiel, du travail éditorial, de la conduite multimédia… vous êtes les bienvenus !

Retrouvez l'entretien dans son intégralité sur :
http://mda.mairie-lille.fr

(éditions) La Contre Allée
Benoît Verhille
contactlacontreallee@gmail.com
http://www.lacontreallee.com/

CAP SOLIDARITÉS

Voilà 10 ans que Cap Solidarités accompagne les associations, les entreprises et les collectivités dans leurs démarches de solidarité internationale. Esquisse d'une évolution et des enjeux actuels avec Faustine Wawak, coordinatrice de l'association.

Au départ, Cap Solidarités, c'est… Cap Humanitaire ?

En 1998, Cap humanitaire naît de l'initiative de différents acteurs : des élus, des associations d'insertion, de solidarité internationale (comme le service civil International), des structures hospitalières. Cap Humanitaire était identifiée à l'époque comme « plateforme régionale de coordination des activités humanitaires ». Au départ, le but était de répondre à un besoin pratique des associations de solidarité internationale du Nord-Pas de Calais grâce à une plate-forme logistique d'envoi de matériel. Ses missions étaient donc centrées sur l'accompagnement des associations, le stockage et l'envoi de matériel.

Comment et en quoi votre approche a-t-elle changé ?

Dès 2001-2002, nous avons mené une réflexion sur la question du don et sur l'envoi systématique de matériel (effets de dépendance vis-à-vis de l'aide, concurrence à l'économie locale…). A partir de cette expertise et de notre expérience, nous conseillons aujourd'hui fortement aux associations des partenariats avec les structures qui sont sur place pour répondre vraiment aux besoins locaux et non pour trouver le meilleur moyen d'acheminer le matériel collecté ici. En inscrivant nos actions dans la durée et dans une perspective globale de développement durable, nous espérons contribuer davantage au changement des relations Nord-Sud. Si l'accompagnement des associations et acteurs de solidarité internationale reste notre priorité, la manière de procéder a donc complètement changé.

Ce qui impliquait un changement de nom ?

Exactement. La démarche ayant changé, le nom devait en témoigner.

Notre soutien aux actions de solidarité internationale passe toujours par l'accompagnement, et de plus en plus par la formation et la sensibilisation de ses acteurs. La qualification des bénévoles et des professionnels est l'une de nos priorités. Nous avons mis en place des modules de formation sur la solidarité internationale, sur la santé (et notamment sur la prévention du sida), sur la question de l'interculturalité dans l'accueil des publics (à destination notamment des éducateurs, des travailleurs sociaux …), et récemment sur le tourisme solidaire avec Echoway.

Décelez-vous un changement dans les comportements ?

Concernant les associations, le message passe bien. En dix ans, nous avons développé notre pédagogie, appris à capitaliser les expériences. Les jeunes particulièrement sont très à l'écoute. Mais il reste globalement un problème d'image lié à l'humanitaire et la solidarité internationale bien souvent confondus. Il ne s'agit pas de culpabiliser les gens, nous avons tous été éduqués par les mêmes médias et nourris des mêmes images. Nous proposons aux personnes qui viennent nous voir de réfléchir aux impacts de leur action, pour construire un projet qui répond aux critères du développement durable. Un projet de solidarité internationale est un véritable engagement solidaire, personnel, collectif, qui nécessite des compétences spécifiques. Par nos actions d'éducation au développement, nos animations scolaires ou le festival du Film ALIMENTERRE, initiative nationale qui a réunit cette année 8000 spectateurs dans toute la France, et plus de 500 en Nord Pas de Calais, nous souhaitons contribuer à faire évoluer le regard des gens.

Soyons précis : la Solidarité Internationale n'est pas l'Humanitaire

Rony Brauman, président de «Médecins sans Frontières» définit le terme «humanitaire» : «L'humanitaire ce n'est pas l'humanité… L'humanitaire est une action bien cernée qui vise à atténuer la souffrance sans discrimination… Cela se passe d'homme à homme… Ensuite il y a le politique, le social, le dialogue entre les personnes, les politiques nationales, l'aide au développement… Il faut avoir une conception restrictive, limitative de l'humanitaire si on veut lui donner sa substance»

L'humanitaire est une réponse aux souffrances dans l'immédiat, dans l'urgence. La Solidarité Internationale, elle, se construit dans la durée, au travers d'actions de développement local.

Il faut être davantage présent sur le terrain des médias ?

Oui, communiquer davantage est l'une de nos priorités pour 2009. En 2007 nous avons amorcé une stratégie de communication en créant notre site Internet. Cette année, il s'agit d'arriver à vraiment communiquer avec les médias. Nous allons diffuser largement notre newsletter, créer un n° spécial pour les 10 ans de l'association, jouer sur le visuel, renforcer nos liens avec les journalistes…

Quelle est aujourd'hui la place de l'association dans le paysage de la solidarité Internationale ?

Nous accompagnons environ 35 projets par an. La tendance est à la hausse car les financeurs souhaitent davantage s'appuyer sur des structures d'appui telle que la nôtre (l'une des seules généralistes sur la métropole) pour soutenir les projets. Tout cela dans une région qui est l'une des plus dynamique sur ces questions, aux côtés des régions Rhône-Alpes et Ile de France…

Et avec quelle équipe ?

Une petite équipe de deux salariées ! Une coordinatrice chargée de la gestion, de la comptabilité, de la communication et de la campagne ALIMENTERRE, et une chargée de mission, Maud Allegro qui suit les projets.

L'association compte également 14 administrateurs (dont la Ville de Lille et le Conseil Régional), avec un bureau très impliqué, et 43 adhérents…

Les tendances pour 2009 ?

Capitaliser, qualifier, communiquer. Donner aux porteurs de projets tous les moyens d'agir efficacement, de manière transparente (évaluation, convention…) et de rendre leurs actions visibles.

Faustine Wawak - 03 20 33 20 64
capsolidarites@capsolidarites.asso.fr, www.capsolidarites.asso.fr

Retrouvez l'agenda des manifestations de Cap en p 7

Cap Solidarités accompagne les associations :
ici, pendant un rendez-vous

LA MAISON DES ASSOCIATIONS, LIEU DE CITOYENNETÉ

Plus d'un an déjà ! La Maison des Associations a en effet ouvert ses portes le 17 octobre 2007. C'est l'occasion de dresser un premier bilan de son activité, et d'évoquer ses perspectives 2009.

Plus de 400 associations sont inscrites à ce jour. C'est le signe de votre confiance, dont nous vous remercions. Il est intéressant de constater que depuis le printemps 2008, une proportion significative de nouvelles associations sont inscrites, ce qui confirme le renouvellement de la vie associative lilloise. Ces associations ont connu la Maison des Associations de Lille en venant demander des conseils ou une aide à la création associative. La structure joue donc son rôle de conseil et d'orientation. Environ 25% des associations inscrites sont dans une thématique culturelle, les autres thématiques principales étant la solidarité, la santé, le lien social et la défense des droits. Les associations sportives, économiques, environnementales et d'éducation sont plus restreintes.
Avec près d'une dizaine de thématiques parmi les 400 associations inscrites, la Maison des Associations de Lille confirme sa vocation généraliste, en bonne complémentarité avec les têtes de réseaux associatives thématiques que sont notamment la MRES, l'URIOPSS ou l'URACEN.

Rappel des prestations proposées par la Maison des Associations :

- Mise à disposition de bureaux de passage et salles de réunion (assemblées générales, permanences, réunions de travail, atelier d'écriture, de conte, de musique, cours de langue, ateliers jeux, formation...) y compris le samedi et le dimanche toute la journée.
- Cycles de formation
- Conseils pour la création d'une association, aide au montage de dossiers
- Centre ressources documentaire, cyber-centre réservé aux associations
- Conseils juridiques et comptables, permanence d'avocat, ateliers emploi associatif
- Organisation du Boulevard des Associations en octobre tous les deux ans à la nouvelle Halle St-Sauveur (350 exposants sur un week-end, 10 000 visiteurs)
- Instruction de subventions d'aide au démarrage
- Edition de l'annuaire Lille-Assos des 1100 associations lilloises

Quelques chiffres de bilan 2008 :

- Environ 8000 passages et appels téléphoniques
- Environ 1100 occupations de salles
- 300 rdv-conseil et 50 permanences d 'expert-comptable et juridique
- 47 modules de formation, 61% de taux de présence
- 700 passages et consultation du centre de documentation
- 10 000 consultations internet, 16 blogs associatifs ouverts
- 3000 personnes ont fréquenté 14 manifestations de la Maison des Associations, sans compter les manifestations des associations

La Maison des Associations est aussi un lieu de citoyenneté et de débat. Le programme de manifestations qu'elle propose a été concerté avec 120 associations. Ont été organisées ou accueillies en partenariat en 2008 les manifestations suivantes (voir aussi les photos de la page 12):

- Portes ouvertes en novembre 2007
- Vœux de la structure
- Conférence de l'ordre des Avocats sur les risques juridiques associatifs et bénévoles
- Présentation des dispositifs emploi associatif par la Maison de l'Emploi
- Journée des associations de santé et milieux hospitaliers : comment mieux travailler ensemble ?
- Nuit du Bénévolat : rencontre des associations et des bénévoles autour d'un « speed-dating » (en partenariat avec France-Bénévolat et Lille Ville de la Solidarité)
- Fête de la Musique des associations
- Journée des associations de solidarité internationale : journée de travail des associations de la thématique.
- Forum des associations de jeunes des villes jumelées
- Université d'été de la Communication associative le dernier week-end d'août : rencontre des associations, bénévoles et Maison des Associations de la région et de France pendant trois jours. Ateliers pratiques, débats sur la communication associative. Université créée en partenariat avec l'Ecole Supérieure de Journalisme et les Maison des Associations de Roubaix et de Tourcoing
- Journée des associations interculturelles: les associations représentant des communautés d'origine européenne et internationale se regroupent, pour une journée d'échanges autour du spectacle vivant, contes, et de la préparation commune d'un buffet de spécialités des pays présents. Le bien-vivre ensemble à Lille dans nos diversités passe aussi par le monde associatif !
- Soirée de l'engagement citoyen : les associations de défense des droits fondamentaux et de lutte contre les discriminations rencontrent le grand public et appellent à l'engagement à leurs côtés.
- Journée mondiale du Bénévolat
- Conférence dans le cadre de la Semaine des Droits de l'Homme

Maître Henri Leclerc (au centre), Président d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme, lors d'un débat de la Semaine des Droits de l'Homme

Création d'un conseil d'orientation de la Maison des Associations

La Maison des Associations de Lille étant municipale, il n'est pas envisageable de lui adjoindre un Conseil d'Administration, comme c'est le cas dans les structures de type associatif.
La création d'un Conseil d'Orientation est apparue néanmoins souhaitable, pour crédibiliser la démarche de la Maison des Associations de Lille, et l'inscrire davantage dans des réseaux associatifs.
Le Conseil d'Orientation a pour mission de contribuer à la réflexion de la Maison des Associations sur ses orientations annuelles en matière de prestations envers les associations, de programmation de débats et de manifestations inter-associatives.
Le Conseil Municipal du 15 décembre 2008 a voté la création d'un Conseil constitué de 16 membres, présidé de droit par le Maire et par délégation par l'élue déléguée à la Vie Associative, Bénévolat, Maison des Associations, comprenant 8 Elus municipaux, 1 représentant de l'Etat (DRDJS), 7 représentants des têtes de réseaux suivantes : URIOPSS (solidarité), MRES (développement durable, solidarité internationale), URACEN (culture), UFJ (éducation populaire), CRIJ (jeunesse), APES (économie solidaire), CRES (économie sociale)
Le Conseil, officiellement installé le 13 janvier dernier par le 1er Adjoint au Maire de Lille, a tenu sa 1ère réunion dans la foulée. Il a entendu le bilan de la Maison des Associations, qu'il a validé, et a souhaité approfondir le projet d'organisation d'Etats-Généraux des Associations, qui lui a également été présenté lors de cette séance. Nous en reparlerons dans une prochaine Lettre.

Perspectives 2009 :

La Maison des Associations poursuit ses activités, reconduit les manifestations déjà organisées en 2008, et propose quelques nouveaux rendez-vous.

- Mise en œuvre d'un forum associatif du Grand Projet Urbain
  Temps de rencontre et d'analyse entre les associations des quartiers et les acteurs du Grand Projet Urbain : Ville de Lille, bailleurs, urbanistes, pour réfléchir ensemble au rôle des associations et acteurs de quartiers dans la transformation de la ville. Mai/Juin
- Demi-journée sport-citoyenneté
  Rencontre et dialogue des associations sportives et de citoyenneté, des clubs, entreprises, étudiants en sport et médecins du sport, autour des valeurs de vie collective que porte la pratique sportive Mars/Avril
- Petits-déjeuners des associations culturelles
  Rencontre mensuelle des associations culturelles qui présentent leurs projets et dialoguent entre elles. En partenariat avec la direction générale de la Culture Ville de Lille. Le 1er petit-déjeuner s'est tenu le 3 février
- Ateliers de la Solidarité Internationale
  En partenariat avec Cap Solidarités, échanges trimestriels des associations de SI autour d'un thème commun (intervention d'un expert extérieur), et informations sur la vie du réseau. 1ère rencontre mi mars.
- Rencontres du Projet Educatif Global
  Les associations et la communauté éducative élargie dialoguent une fois par trimestre autour de la citoyenneté des jeunes et des ados. Mai/Juin

Ces manifestations vous sont ouvertes, sur inscription (informations sur le portail internet de la Maison des Associations).

MINI-PORTRAITS D'ASSOCIATIONS

Dans chaque n° de la Lettre, découvrez quelques associations inscrites à la Maison des Associations

ASSOCIATION PASSAGES

L'Association «Passages» a pour but de contribuer à une meilleure connaissance réciproque des cultures roumaine et française. L'échange est le mot clé de ses actions, échanges culturels entre pays et cultures. Mais Passages propose également d'élargir ses actions à des pays francophones. Les membres de l'association, tous bénévoles, sont Français et Roumains, vivant en France ou en Roumanie. l'une des volontés de ses adhérents est de proposer des actions de qualité hors des idées convenues, des stéréotypes et du «folklore». Au siège de l'association, vous trouverez de nombreux renseignements sur la Roumanie : des ouvrages en français et en roumain : littérature, histoire, des films de fiction et des films documentaires, des œuvres musicales d'auteurs roumains Les actions qui sont entreprises pour atteindre ces objectifs portent notamment sur l'organisation d'actions culturelles en France, en Roumanie et dans des pays francophones, la participation à des échanges culturels entre la Roumanie, la France et des pays francophones, en partenariat avec d'autres organismes et institutions, la création d'une bibliothèque roumaine à Lille, la médiation entre des éditeurs roumains et français, les résidences d'artistes, l'organisation de voyages culturels, la réalisation de films
L'association donne également un cours de roumain le vendredi soir à partir de 18h à la Maison des Associations de Lille.
Contact : 80 rue Jean-Jacques Rousseau 59260 Hellemmes
Tel : 06.60.96.68.64 - Email :contact@passages-asso.org

ASSOCIATION AFEJI

L'AFEJI, association fondée en 1962, est une association laïque, indépendante de toute conception politique ou religieuse.
Cette association est reconnue " Association de Bienfaisance " et a pour unique ambition de lutter contre toutes les formes d'exclusion par la formation scolaire et professionnelle, l'action éducative, l'accueil, l'hébergement, le soin, les loisirs, le suivi social et professionnel des enfants, adolescents et adultes accueillis dans ses établissements et services, l'insertion sociale et professionnelle, la mise au travail des publics en difficultés, l'accueil, la prise en charge, l'accompagnement, les soins aux personnes âgées
Quarante cinq ans après sa création, l'AFEJI gère plus de 50 établissements et services, accueille plus de 8000 personnes chaque année et emploie plus de 1500 personnes. Les responsables de l'AFEJI, en collaboration avec les autorités de contrôles et de tarification, les partenaires, ont également défini les grands axes de développement des établissements et services qui s'articulent autour de concepts fédérateurs comme : la prise en charge pluridisciplinaire à domicile ou dans le milieu ordinaire de vie (SESSAD,...), la cohérence des interventions médico-sociales sur un même territoire (cohérence entre les différents établissements et services de l'association, notamment les M.E.C.S.) le rapprochement au sein de projets complémentaires des acteurs tels que l'Etat, le Conseil Général, la Justice, l'Education Nationale, les services spécialisés et le monde de l'Entreprise (actions d'insertion, ESAT, Entreprise Adaptée...), la recherche d'autonomie, de responsabilisation et de développement de la citoyenneté des bénéficiaires et de leur famille.
Contact : La Phalecque, Tél.: 03 20 21 81 70
Email : Afeji@afeji.org

ADSMN
ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS ET MALENTENDANTS DU NORD

Devenir sourd, devenir malentendant : un tiers des personnes de plus de 55 ans en font la douloureuse expérience. Mais la surdité frappe à tout âge : personne n'est à l'abri ! Le devenu sourd, le malentendant est avant tout un «ancien entendant». Il sait ce que veut dire entendre normalement, il a connu les joies de la musique, celle des conversations animées... L'association s'adresse aux personnes qui éprouvent des difficultés d'audition plus ou moins importantes et qui continuent à communiquer par la parole. Dans le Nord-Pas-de-Calais, environ 400 000 personnes sont concernées.
L'objectif de l'association : sortir de l'isolement les personnes confrontées à ces difficultés, informer sur les appareillages, les aides techniques permettant de rester autonome (téléphone, sonneries, télévision, etc), la lecture labiale, les droits vis-à-vis de la sécurité sociale, de la MDPH, les aides financières, ... L'association milite aussi pour une meilleure prise en charge des frais (appareillage, rééducation, équipement, etc), pour une augmentation des moyens financiers pour la recherche médicale sur les surdités, l'amélioration de l'accueil dans les lieux publics et notamment une meilleure accessibilité des lieux culturels. L'ADSMN organise aussi des sorties conviviales, des rencontres d'informations, des conférences, accessible à tous par le biais de la boucle magnétique et du sous-titrage en direct, et publie un bulletin d'information bimestriel. Leurs petits conseils pour communiquer plus facilement : pour parler à un malentendant, placez-vous en face de lui, attirez son attention, ne vous énervez pas, ne criez pas, répétez si besoin en utilisant d'autres mots, ne fumez pas, ne mangez pas en parlant, ne cachez pas vos lèvres.
Une permanence se tient tous les 3e samedi matin de chaque mois à la Maison des Associations de Lille.
Contact : Par sms 06-74-77-93-06 Par fax 03-62-02-03-74
Par mail : contact@adsm-nord.org - internet : http://adsmn-nord.org

GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

Créée en 2006, l'association " Générations solidaires " a pour objectif un rapprochement intergénérationnel par le biais du logement : mettre en relation des étudiants (ou jeunes travailleurs de moins de 30 ans) en recherche de logement et des séniors (plus de 50 ans) ayant une ou plusieurs chambres libres à leur domicile.
L'association sélectionne les jeunes et les séniors et cherche à créer le " bon binôme ". Elle organise la mise en relation et assure le suivi de la cohabitation. Deux formules sont proposées : logement avec participation financière (de 50 à 200 euros par mois exonérés fiscalement), le jeune s'engage à créer un lien avec la personne qui l'accueille ou loge quasiment gratuitement (30 euros par mois) contre une présence active quatre soirs par semaine et trois week-end sur 4 et quelques tâches de convivialité. Quelques exemples de " services à rendre " par le jeune : faire la lecture, prendre des repas ensemble, sortir les poubelles, cuisiner de façon ponctuelle, activités de convivialité (discussions, jeux, lecture...). Toutefois, à ce jour la demande est supérieure à l'offre. Alors l'association fait appel aux séniors qui peuvent accueillir un étudiant, qui souhaitent prévenir l'isolement, promouvoir leur vie sociale, participer à une vie plus citoyenne et solidaire par le logement intergénérationnel.
L'association appartient au réseau national COSI (cohabitation solidaire intergénérationnelle) qui œuvre pour la promotion du logement partagé en France.
Contact : 19 place sébastopol à Lille tél. : 03 20 54 34 16 ou port : 06 83 70 06 44 - site www.http://générations-solidaires.com

AGENDA

FÉVRIER

■ Je. 19 : 14h-16h30 : Conférence « Emploi et Précarité des Femmes : la création d'entreprise pour sortir de la 'galère' », par Fatiha Legzouli de l'Association Initiatives Plurielles. Organisée par le CIDFF.

■ Je. 26 : 14h-17h : Conférence organisée par l'association des retraités Ingénieurs Indépendants et Cadres

MARS

■ Di. 8 : 10h-18h : Journée Internationale de la Femme par l'association JSK - France

■ Me. 11 : 17h-19h30 : Conférence de Christian Merlin, critique musical organisée par l'association Cologne Lille Erfurt
■ Ve. 13 : 18h30-23h : projection de "Itty Bitty Titty Committee" de Jamie Babbit, par l'association Un Autre Ecran suivi d'un débat

■ Ve. 20 : 14h-16h30 : Conférence « L'image de la femme dans la publicité » par Aude et Leïla du Comité Contre le Publisexisme (CCP). Organisée par le CIDFF

■ Ve. 27 : 17h-20h : Dans le cadre du « Printemps de la Microfinance », le réseau des Ingénieurs en projet de Coopération organise des modules de sensibilisation et de formation sur le thème de la microfinance à destination des étudiants et des acteurs de la solidarité internationale

■ Sa. 28 : 9h-12h30 : Dans le cadre du « Printemps de la Microfinance », le réseau des Ingénieurs en projet de Coopération organise des modules de sensibilisation et de formation sur le thème de la microfinance à destination des étudiants et des acteurs de la solidarité internationale

AVRIL

■ Me. 8 : 17h-19h30 : Stammstisch socialéconomique organisé par l'association Cologne Lille Erfurt

■ Je. 16 : 14h-16h30 : Conférence « Le sexisme dans l'éducation, la formation et l'orientation des filles et des garçons » par Françoise Vouillot maître de conférences à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP-CNAM). Organisée par le CIDFF.

■ Je. 16 : 17h-22h : Présentation de l'association Etoile Bipolaire suivie de conférences par les Docteurs KOCHMAN et LAMBRICHTS

■ Ve. 27 : 19h-23h : projection de « electro chocs », film espagnol de Juan Carlos Claver, par l'association Un Autre Ecran suivi d'un débat

PERMANENCES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

■ France Bénévolat vous accueille du lundi au vendredi de 14h à 17h30

■ Lundi :
Inter'Actions 14h30 - 16h30 le 1er et 3ème lundis de chaque mois

■ Mardi :
Association des Responsables de Copropriété 10h - 13h le 3ème mardi de chaque mois
Secours Populaire Français 14h - 16h le 2ème mardi de chaque mois
Graps nord 17h30 - 18h30 le 1er mardi du mois hors vacances scolaires

■ Mercredi :
Aispace 14h - 16h le 1er mercredi de chaque mois
Confédération Nationale du Logement/CCLAC 14h - 17h30 le mercredi

■ Jeudi :
Kekchose 14h30 - 17h30 le jeudi
France Acouphène 14h30 - 17hle 3ème mercredi de chaque mois
SOS Hépatites 16h - 18h30 le jeudi
Service Civil International 17h30 - 18h30 le 2ème jeudi de chaque mois

■ Vendredi :
AFEJI 10h – 12h le vendredi
Retina 14h - 17h le 2ème vendredi de chaque mois
Passages 18h - 20h le vendredi

■ Samedi :
Association des Devenus Sourds et des Malentendants du Nord
9h30 - 12h30 le 3ème samedi de chaque mois
Printemps Roumain10h – 12hle samedi

L'agenda de cap Solidarités

18 février : « Comment développer l'accès aux livres dans les pays du Sud ? », mercredi 18 février, à partir de 14h. Echanges et partage d'expériences organisé par Cap Solidarités et L'Equilivre, avec la participation d'Amis sans frontières. Inscription nécessaire
21 février et 14 mars : Formation « les actions de santé et la prévention du SIDA dans les pays du Sud », organisée par Cap Solidarités et le Centre Régional de Prévention Sida. Participation: 40 euros / 30 euros adhérents. Inscription nécessaire
31 mars : Assemblée générale et fête des 10 ans de Cap. Exposition de photos, petit concert et cocktail dînatoire. Ouvert à tous, inscription demandée.
4 avril : « Le don dans les projets de solidarité internationale ». Participation : 20 euros. Inscription nécessaire
18 avril : Formation « Les énergies renouvelables dans les projets de solidarité internationale », organisée par Cap Solidarités et le bureau d'études A2D Conseil. Participation : 40 euros. Inscription nécessaire
A partir de mai et jusqu'au 31 décembre 2009 : campagne ALIMENTERRE « le monde a faim, nos choix sont vitaux ». Autour du thème « produire, transformer, consommer autrement », Cap Solidarités propose des animations tout au long de l'année pour sensibiliser à la faim et au respect du droit à la souveraineté alimentaire.
16 mai : Formation « la communication associative et les actions d'éducation au développement : être pertinent et efficace ». Participation : 20 euros. Inscription nécessaire

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'AIDE AU DEMARRAGE

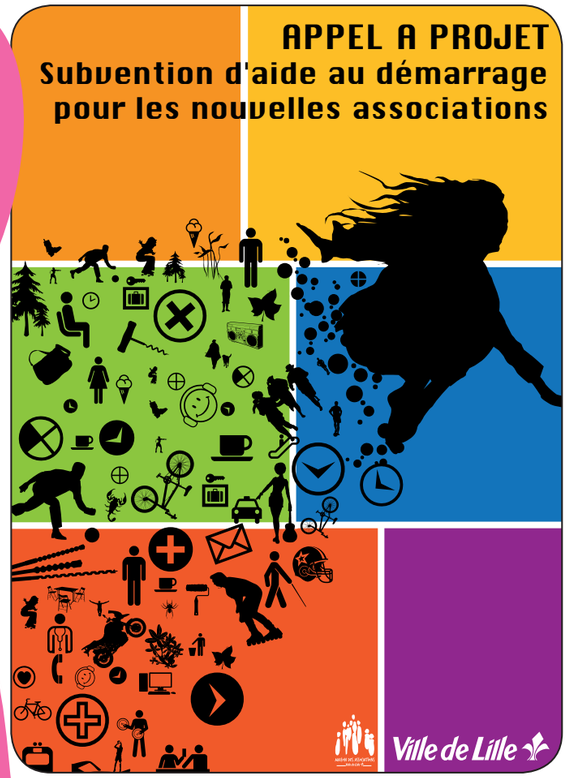

Le dispositif d'aide au démarrage pour les nouvelles associations a permis, lors du mandat municipal précédent, de soutenir environ 300 associations, pour une enveloppe globale de plus de 250 000 euros, avec une subvention forfaitaire de 750 euros versée à chacune d'entre elles.

La Ville de Lille avait affirmé, à travers ce dispositif financier, sa volonté de soutenir le développement de la vie associative, partant du principe que l'existence des associations, par nature fragile, a besoin d'être confortée les deux premières années, et que cette subvention y contribuerait. Le caractère forfaitaire de la subvention est devenu inadapté, puisqu'elle est attribuée à des associations qui présentent des budgets allant parfois du simple au décuple.

Les difficultés que connaît aujourd'hui le monde associatif (diminution des subventions, disparition des emplois aidés), justifient néanmoins la poursuite du dispositif, mais dans une configuration modifiée. C'est pourquoi un Appel à Projet est lancé , avec possibilité de recevoir une subvention d'un montant de 100 euros à 1200 euros . Quelques rappels utiles : l'aide au démarrage n'est attribuée qu'une fois. Elle a pour objet de soutenir le démarrage de l'association mais n'est ni une aide au fonctionnement global ni une aide à la création d'emploi.

Date limite d'envoi de votre dossier :
31 mars 2009

Les 3 critères d'attribution :

1. Etre une association lilloise, hellemmoise ou lommoise, déclarée en Préfecture après le 15 mars 2008
2. Avoir un projet associatif précis avec un impact local : la mise en œuvre de projets en interaction avec les habitants est privilégiée (actions intergénérationnelles réalisées à l'échelle des quartiers, en lien avec les équipements scolaires, sociaux, culturels ou sportifs)
3. Mettre en œuvre une action associative pérenne

Merci d'envoyer votre dossier :

à Evelyne LEDEZ Conseillère Municipale Déléguée à la Vie Associative, Bénévolat et Maison des Associations - Mairie de Lille BP 667 59033 Lille Cédex ou à déposer à la Maison des Associations précisant l'objet de votre demande : «aide au démarrage»

Documents à joindre :

- Le récépissé de déclaration en préfecture
- Copie de vos statuts et liste des administrateurs déclarés en préfecture
- N° de SIRET et code APE : (obligatoire)
  A défaut, demander par courrier votre numéro de siret auprès de l'INSEE de Lille (n°: 0 825 88 94 52) Institut National des Statistiques et des Etudes Economique :
  130 avenue Kennedy BP 769 - 59034 LILLE Cedex.

Joindre les photocopies des statuts de l'association, et du Journal Officiel sur lequel apparaît la date de déclaration de l'association en préfecture.

- Une note de projet détaillée : l'association
  - se présente (comment/pourquoi elle s'est créée, avec qui présentation des membres fondateurs, les objectifs ...)
  - présente son projet et comment elle compte le réaliser, le public visé…
  - envisage sa pérennisation au delà de la 1ère année
- un budget prévisionnel (équilibré) précisant les dépenses ainsi que les recettes envisagées dont l'aide au démarrage sollicitée (cotisations, dons, subventions demandées à d'autres partenaires, recettes d'activités, vente de produits ...)
- Un RIB

Toute demande fera l'objet d'une étude et d'une réponse individuelle même en cas de refus.

Nota – le montant de la subvention éventuellement attribuée n'est pas proportionnel au budget de l'association, mais déterminé par le critère d'intérêt public du projet associatif présenté.

Formations à la Maison des Associations

Les formations sont gratuites et ouvertes aux bénévoles et responsables associatifs. Elles se déroulent le lundi de 17h30 à 20h30 ou le samedi de 9h à 12h au 72/74 rue Royale à Lille.

Programme de mars à mai :

Mars
samedi 7 : Financements des associations
lundi 16 : Budget prévisionnel
lundi 23 : Communication 1 - stratégie de communication
lundi 30 : Communication 2 - les outils et moyens de communication

Avril :
lundi 6 : Loi 1901 - les droits et les devoirs des associations

Mai :
lundi 11 : Ressources Humaines bénévoles
samedi 16 : Ressources Humaines - gérer les conflits et animer une réunion
lundi 18 : Financements des associations
lundi 25 : Méthodologie de projet 1 - notions de base

Informations et inscription : mliagre@mairie-lille.fr
Le détail des formations (objectifs, contenus, pré-requis…) est sur www.mairie-lille.fr

LES 400 ASSOS INSCRITES A LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Merci aux 400 associations qui nous ont déjà fait confiance depuis un peu plus d'un an, et contribuent activement à la vie de la Maison des Associations. Voici leur liste, regroupée par thématiques. Vous pouvez encore les rejoindre !

ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ

ACTION CONTRE LA FAIM
ACCUEIL ET REINSERTION SOCIALE
ADAR
AFEJI
AIDE A DOMICILE
ALORE
LES AMIS DES AVEUGLES
ARCHIMED
ARELI
ASSOCIATION CULTURELLE DE PSYCHIATRIE INFANTO JUVENILE
ASSOCIATION FAMILIALE DE LILLE
ASSOCIATION POUR LA GESTION DES SERVICES SPECIALISES DE L'UDAF
ASTREE
AUTISME LOISIRS
AUXILLIA
AVENIR POUR TOUS
BANQUE ALIMENTAIRE DU NORD
BARTHOLOME MASUREL
BIBLIOTHEQUE DES HOPITAUX
LES BLOUSES ROSES
CCFD
CLUBS DE TELEPROSPECTION
COLLINE ACEPP NPDC
CROIX ROUGE FRANCAISE
DIXIEME FAMILLE.COM
L'ECOLE BUISSONNIERE
E.L.A.N
L'ETOILE BIPOLAIRE
EXPRIM
FAMILLE ACCUEIL REINSERTION ECOUTE
FEMMES SOLIDAIRES
FONDATION POMPIDOU
ITINERAIRES
JEUNES SOLIDARITE CANCER
JPA
KEKCHOSE
LA PIOCHE
LES CLOWNS DE L'ESPOIR
PARENT DURABLEMENT
PAROLES D'HABITANTS
REFLEXE ADOPTION !
REPONSE INITIATIVE FEMMES HANDICAPEES
REVEIL AFTC
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS
SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS
SIGNES DE SENS
SOCIETE MUTUELLE DES SAUVETEURS DU NPDC
SOCIETE DE ST VINCENT DE PAUL
SOLIDARITE LAÏQUE
SOS AMITIE
SOS VOYAGEURS

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ARTISANS DU MONDE
AVENTURE EQUITABLE
CIGALES
CHTI VELO
EGEE
OFFICE DU TOURISME

COOPÉRATION, SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

ACEAL 3000
ADES
AFRIKA-IRM
AMIS SANS FRONTIERES
AMITIE LILLE NAPLOUSE
ASSO SOLIDARITE ANGOLAISE
NORD DE LA FRANCE
ASSUR NORD SUD
EL CABAFE
CAP SOLIDARITES
LA CARAVANE DE L'ESPOIR
CORENS
CORROBOREE
CRDTM
CREDO LILLE
DEGOO
ECHOWAY
ESAN
ESPACE HUMANITAIRE
FRANCOPHONE
ICI ET LA-BAS
ID6
LA FONDATION DE LILLE
LA FOURMILIERE
HANDICAP INTERNATIONAL
LIANES COOPERATION
LOMME TIERS-MONDE
MISSIONS ST-CHARLES BORROMEE
LE NID DE L'ESPOIR
LA NOUVELLE ESPERANCE
ONG PARTENAIRES
OXFAM FRANCE AGIR ICI
POUR UN VRAI DEVELOPPEMENT DURABLE
LE PARTENARIAT
SERVICE CIVIL INTERNATIONAL
SOLIDARITE NAJDEH
TERRES LITTORALES COOPERATION
XIPPI

CULTURE

AL ACF-CAPA
ALIPHA
ACTR
AD LIBITUM
LES AMIS DE L'ART LYRIQUE
L'ANTRE DEUX MONDES
APSARA
ART CONNEXION
ART THEMIS
ARTS ET LOISIRS FAMILIAUX
ARTS ET MEDIAS D'AFRIQUE
ASSO ARTS ET LOISIRS FAMILIAUX
ASSO BAB EL OUED
ASSO CARTE VERMEIL
ASSO CULTURES DU COEUR
ASSO PHILATELIQUE LILLOISE
ATELIER D'EDITIONS POPULAIRES
ATTENTION CHORALE DE JEUNES
BAZAR
LA BELLE JOURNEE DE L'ORGUE
BIPLAN VOL DE NUIT
LA BOCCA
CARNAVAL DE MOULINS
CAVEAU LILLOIS
CELLOFAN
CHANTIERS DE L'INEDIT
CHORALE PRELUDE
CHORALE SARABANDE
CINELIGUE NPDC
CONTE SUR TES DOIGTS
LE CIRQUE DU BOUT DU MONDE
LE CIRQUE INACHEVE
CLEF DE SOLEIL
CLUB LYRIQUE REGIONAL NPDC
COMME LA LUNE
COMMENT CA VALSE
COMPAGNIE EMMANUEL EGGERMONT
COMPAGNIE EMPREINTES
COMPAGNIE POK SOUS LES ETOILES
LA COMPAGNIE SALAMANDRE
LA CONTRE ALLEE
COULEURS D'EMPREINTE
CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS
CULTURE ET LIBERTE
CULTURES DU CŒUR DU NORD
DANS LA LUNE
DANSE DE LA BARRIERE
DIVERSEVERS
ECHANGES ARTISTES UNIVERSEL
ECLATS
ELMOENIEU
ESQUERMES VAUBAN ANIMATION
ESQUISSE
EXSPRIM
LA FABRIQUE
FEDERATION DES CHORALES A CŒUR JOIE
LA FILLE DE LA LUNE
FRAMES
GENEALOGIE NORD-PAS DE CALAIS
GILDA PRODUCTIONS
GLOSSOPHONIES
GREEN PAWN PRODUCTION
HOME THEATRE
IKEBANA
LE JARDIN D'HIVER
JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE
LA LILA
LARI
LATITUDES CONTEMPORAINES
LIBR'AIRE
L'IMPROVISIBLE
MAISON ST-EXUPERY
MAITRISE DE LA TREILLE
LA MALTERIE
MC DANSE
MELI MELO COMPAGNIE DE CIRQUE
METROPOLILLE IMAGES
MOND'EN SCENE
LE MONDE YOURCINA
MOTS EN MUSIQUE
LA MOULINETTE
MUSIQUES EN LILLE
NACAO PALMARES CAPOEIRA
NASDAC
NDIDANCE
NORD-SUD HARMONIE
LES NUITS BLANCHES
LES NUITS DE WAZEMMES
NUMIS CLUB DU NORD
ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE
ORIENTALILLE
OSSI MAIS PAKEU
PAPYRUS
PENA LOS FLAMENCOS
PHANTASIA
PIKUB
POKA POOKA
RUSEL SPR'ATS
LA ROULOTTE DES FOUS
SLAH
SOCIETE DE LITTERATURE DU NORD
SOCIETE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE
STUDIO DES MUSIQUES ACTUELLES
TELE LILLE
THEATRE OCTOBRE
TIAKO MOZIKA
TOUDIS SIMONS
UN ANGE PASSE
UN AUTRE ECRAN
UNIVERSITE POPULAIRE DE LILLE
UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE
LE VASTE SONGE
LE VENTRE DES CHOSES
LA VITRINE
LE V.R.A.C.
ZAÏNA

DROITS ET CITOYENNETÉ

AADVAH
ADAV
ADFI
ADIL
ADMD
AFEP
AIDE AUX VICTIMES
ALYSSA
AMNESTY INTERNATIONAL
ANDPP
ASSOCIATION HABITANTS CITOYENS
ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE (ARC NPC)
AUTOMOBILE CLUB DES TRANSPORTS PUBLICS
CIDFF
CTE COORDINATION LOCATAIRES ET ACCEDANTS LMCU
CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT
CONTACT NORD PAS DE CALAIS
COUPLES ET FAMILLES
CREMATISTES
DENIER DES ECOLES LAIQUES
GENEPI
GNDPTA
GROUPE LILLOIS DE LA LIBRE PENSEE
HISTOIRE ET MEMOIRE AFN
J'EN SUIS J'Y RESTE
L'EGIDE
LEO LAGRANGE CONSOMMATION NORD
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME
LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX
MAISON DES FEMMES
MOUVEMENT DU NID
NORD LESBIENNE & GAY HANDICAP
OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA PARITE NPDC
SURVIE NORD
UNAGRAPS
UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE
URNAR
VEGNORD

EDUCATION – FORMATION

APEDYS
ARCNAM
ASSOCIATION AIDE AU TRAVAIL (AAAT)
ASSOCIATION FORMATION EDUCATION CULTURE (AFEC)
AU FAUBOURG DES COPAINS
LA CLE
CENTRE INTERDISCIPLINAIRE SUR L'ENFANT
CEUX DE RAWA RUSKA
POTENTIELS
PRAXEO
LES FORMATIONS DU PHENIX
PROMOCOM
SOLIDARITE INFORMATIQUE
UNION FRANCAISE DE LA JEUNESSE
UNION REGIONALE DES CENTRES D'ETUDE ET D'ACTION SOCIALE
X2000

ENVIRONNEMENT

ANIME MON ENVIRONNEMENT
GOODACTION
GREENPEACE

LIEN SOCIAL

ADCS
AFCCC
AFEV
AMBASSADEURS ET BENEVOLES
AMICALE DU 43ème R.I.
ANIS
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DU BELLAY
ARIC
ART THERAPIE
ASSOCIATION DES SENIORS ACTIFS ET SOLIDAIRES
ASSOCIATION FRANCAISE DES SOLOS
ATTITUDE BIEN ETRE
AVF
LES BLONGIOS
CHTI LUDO
CHTINUX
CHTI RANDOS
CLUB EDMOND JAMOIS
CLUB SOROPTIMIST
CLUBS INNER WHEEL
CONFRERIE DU HOUBLON D'OR
CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE JJ ROUSSEAU
COUPLES ET FAMILLES
ECOLE DES GRANDS PARENTS EUROPEENS
FRANCAS DU NORD
FRANCE BENEVOLAT
FUAJ
GENERATIONS ET CULTURES
GENERATIONS SOLIDAIRES
GROUPE D'ENTRAIDE PSYCHOLOGIQUE
INSTITUT FRANÇAIS DE YOGA ESPACE NORD
INTER'ACTIONS
INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
LAISSE TON EMPREINTE
LES POTES EN CIEL
MAISON DE QR CTRE SCL VIEUX LILLE
POURSUIVRE
ROTARACT DE LILLE
SOPHRO CENTRE
UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES
UNIS CITE
VIVRE SON DEUIL NPDC
VLAN

RELATIONS INTERCULTURELLES

AFS VIVRE SANS FRONTIERE
AMICALE DES BRETONS DU NORD
AMICALE REGIONALE DES CORSES ET AMIS DE LA CORSE
AMITIES FRANCO CHINOISES
ARARAT
ASSOCIATION COLOGNE LILLE ERFURT
ASSOCIATION DES ETUDIANTS BULGARES DE LILLE
ASSOCIATION DES IVOIRIENS DU NORD DE LA FRANCE
ASSOCIATION DES MAHORAIS DE LA METROPOLE
ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DES INITIATIVES DE LA DIASPORA AFRICAINE
ASSOCIATION SABLE DU DANAY
BEIJU
BRASIL AFRO FUNK
CDLR
CENTRE CULTUREL BRITANNIQUE
CLUB DE GO DE LILLE
COMMUNAUTE HAITIENNE
COMMUNAUTE IVOIRIENNE DU NPDC
COMMUNICATION FRANCO CHINOISE
LA CUISINE DES MOUSSONS
ECLAIREURS ECLAIREUSES DE FRANCE
ESPACE FRANCOPHONE
FILS ET FILLES DU BURUNDI DU NPDC
FRATERNIDAD LATINA
INITIATIVES PLURIELLES
JEUNES EUROPEENS-LILLE
JEUNESSE SOLIDARITE KABYLES
JUMELAGES POSTE FRANCE TELECOM
KUSHI
LATINOS EN LILLE
LIL'KREYOL
MAWINA PIKIN
MOUVEMENT DE LA SOCIETE AFRICAINE DU NORD DE LA FRANCE
PASSAGES
PRINTEMPS ROUMAIN
RASSEMBLEMENT DES TUNISIENS DE FRANCE
SUZETTE ALLIANCE INTERCOMMUNAUTAIRE
THE AMERICAN CLUB OF LILLE
TO STEKI MAS

SANTÉ

ALCOOLIQUES ANONYMES
AGIR POUR LA PREVENTION DES MALADIES PROFESSIONNELLES
AIDES
ARCHIPEL
ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS ET MALENTENDANTS DU NORD
ASSOCIATION LAURETTE FUGAIN
ASSOCIATION MIDI VIDI VICI
CENTRE MONTFORT
CFE-CFS SPID
LE COMBAT D'ADEL
ECOLE A L'HOPITAL ET A DOMICILE
ESPACE SANTE
FRANCE ACOUPHENE
FRANCE ALZHEIMER LILLE METROPOLE
LES LIANES
MAISON DU DIABETE
NOTRE CŒUR NOS ARTERES
LE PARI
PLANNING FAMILIAL
REALS 5962
RESEAU DIABETE OBESITE METROPOLE LILLOISE
RESEAU REGIONAL HTA VASC
RETINA FRANCE
SESAME AUTISME NPDC
SIDA INFO SERVICE
SOS HEPATITES
SPIRITEK

SPORTS

AIR SHOT SEPTENTRION
AS PTT LILLE METROPOLE
AVIRON UNION NAUTIQUE
CECIFOOT CLUB DE LILLE
COURSE CROISIERE EDHEC
GRAND AIR
LILLE BOXING CLUB DES FLANDRES
LILLE METROPOLE NATATION
LUC-VOILE
RIDE ON LILLE
S.I.E.L BLEU

Ville de Lille

A VOS BLOGS !

Pour offrir au public et aux associations la possibilité de mieux se connaître, d'échanger et de dialoguer sur le web, la Maison des Associations s'est mise aux blogs depuis quelques mois.

Le portail Internet de la Maison des Associations a en effet ouvert aux associations qui le souhaitent la possibilité de créer et d'héberger leur blog.

Une vingtaine d'associations s'est déjà lancée dans l'aventure, cinq d'entre elles ont ouvert leur blog, visibles sur : http://mda.mairie-lille.fr/fr/associations/les_blogs

Vous avez dit blog ?

Un blog (mot-valise de web log) est un site web interactif et très facile à gérer. Il prend la forme d'une succession de billets agglomérés au fil du temps, et souvent, classés par ordre antéchronologique (des plus récents aux plus anciens). Chaque billet (appelé aussi note ou article) est, à l'image d'un journal de bord ou d'un journal intime, un ajout au blog.

Le responsable du blog ou blogueur y délivre un contenu souvent textuel, enrichi d'hyperliens et d'éléments multimédias, sur lequel chaque lecteur peut apporter des commentaires.

La particularité des blogs proposés par la Maison des Associations est d'associer les possibilités du site et du blog pour répondre avantageusement aux besoins des associations.

Ainsi, « un billet d'accueil », page fixe précédant les billets classiques, permet à l'association de laisser sa page de présentation toujours visible.

Le rattachement au site Internet de la Maison des Associations, lui-même issu du site de la Ville de Lille assure au blog visibilité et bon référencement. Il bénéficiera en outre des nouvelles fonctionnalités du site municipal : prochainement l'ouverture d'un agenda interactif.

Des formations à l'outil blog de la Maison des Associations sont dispensées aux associations inscrites à la Maison des Associations souhaitant ouvrir leurs pages personnelles.

Plus d'informations sur ces formations et la création de votre blog, auprès de Sophie Lefevre : slefevre@mairie-lille.fr

A lire :

Dossier « Internet collaboratif, un plus pour votre association », Association mode d'emploi n°99, mai 2008

QUATRAVAUX, Anne-Laure & Dominique. Réussir un site Web d'associations…avec des outils libres ! Paris : Eyrolles, 2007.

VILLETTE, Philippe. Associations, Comment maîtriser Internet ? Paris : Imprimerie Nationale Editions, 2004. 139 pages

Références disponibles au centre de documentation de la Maison des Associations et sur notre portail internet.

PRATIQUE

■ **Employeurs salariés : Trajet domicile – lieu de travail : prise en charge partielle obligatoire des frais d'abonnement par l'employeur.**

La prise en charge des frais de transports publics engagés par vos salariés pour se rendre au travail est généralisée et obligatoire : en clair, depuis le 1er Janvier 2009 les employeurs ont obligation de prendre en charge une partie des frais d'abonnement concernant les frais de transports publics de personnes ou de services publics de locations (vélos) pour les trajets domicile-lieu de travail des salariés à temps complet (selon conditions pour le temps partiel inférieur au mi-temps).

Le taux de prise en charge est de 50% sur la base du tarif de 2ème classe. Cette participation est exonérée d'impôt sur le revenu et doit figurer sur la fiche de paie après remise des justificatifs.

Pour les frais de carburant, concernant les frais de transports personnels : possibilité facultative de prise en charge par l'employeur sous certaines conditions : résidence ou lieu de travail hors d'une zone couverte par les transports urbains ou horaires de travail particuliers.

Plus d'info : Décret n° 2008-1501 du 30 décembre 2008 relatif au remboursement des frais de transport des salariés – JO du 31/12 c. trav R.3261-1 à R.3261-10 nouveaux - site : www.Legifrance.gouv.fr

■ **Monter une association pour créer son emploi : pas forcément le bon choix.**

Si certains micro-projets peuvent être réalisés dans un cadre associatif, la forme associative ne convient pas à tous les projets. Certaines personnes désireuses de créer leur emploi peuvent être tentées de « monter leur association » et se retrouvent confrontées à diverses difficultés pour trouver des administrateurs bénévoles, faire les fiches de paies et déclarations, établir des factures soumises ou pas à la TVA …

Petit rappel : tout d'abord il faut être au moins deux pour créer une association, avoir un objet statutaire parfaitement désintéressé, même si cela n'interdit pas d'exercer des activités lucratives, il faut que cela soit prévu par les statuts et les bénéfices ainsi obtenus, ne pourront en aucun cas être partagés entre les membres de l'association y compris en cas de dissolution. Pour garder une gestion désintéressée, évitez le cumul des genres : administrateur et salarié.

Un nouveau statut vient d'être créé au 1er janvier 2009 pour créer son activité indépendante : celui de l'auto-entrepreneur (1). Ce statut s'adresse à toutes les personnes (étudiant, salarié, fonctionnaire, demandeur d'emploi ou retraité) qui ne veulent pas nécessairement créer une société commerciale pour exercer leur nouvelle activité (ou un complément d'activité s'ils sont déjà salariés) et souhaitent pouvoir débuter ou arrêter facilement leur activité. L'auto-entrepreneur n'a plus à demander son immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers (RM). Une simple déclaration auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) compétent sera suffisante pour démarrer l'activité.

- Pas de capital minimal pour commencer.
- Quel sera le montant des charges ? Pas de chiffre d'affaires = pas de charges sociales ou fiscales.
  L'entrepreneur paiera un prélèvement libératoire forfaitaire (charges sociales et impôts) de 13 % du chiffre d'affaires pour une activité commerciale et de 23 % pour une activité de services. Ce paiement sera payé mensuellement ou trimestriellement auprès du Régime social des indépendants (RSI).
- Et la T.V.A. ? L'auto-entrepreneur n'est pas soumis à la TVA mais en contrepartie il ne lui est pas permis de récupérer la TVA acquittée sur ses achats ou investissements (voir dispositions particulières).
- Quelle est la limite de chiffre d'affaires autorisée annuellement ? :
  CA inférieur ou égal à
  - 80 000 euros HT pour les exploitants dont l'activité principale est de vendre des marchandises, des objets, des fournitures et des denrées à emporter ou à consommer sur place ou de fournir un logement .
  - 32 000 euros HT pour les autres prestataires de services relevant des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et les professionnels libéraux relevant des bénéfices non commerciaux (BNC)
  - Taxe professionnelle : Les contribuables ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu sont exonérés de la taxe professionnelle pour une période de deux ans à compter de l'année qui suit celle de la création de leur entreprise, ce qui correspond de fait à trois ans.

Plus d'info : (1) la Loi de modernisation de l'économie n° 2008-776 du 4 août 2008, Titre 1 chapitre I www.modernisationeconomie.fr www.auto-entrepreneur.fr www.le-rsi.fr www.apce.com www.urssaf.fr

Maison des Associations
72, rue Royale - 59000 Lille
Tél. : 03 20 30 04 42
Fa : 03 28 07 66 39
http://mda.mairie-lille.fr
courriel : mda@mairie-lille.fr
Métro : Rihour - Bus : lignes 3 et 6
Parkings : Place du Concert et Esplanade
> Horaires de la Maison des Associations :
lundi de 14h à 18h30,
du mardi au vendredi de 10h à 12h30
et de 13h30 à 18h30h ,
le samedi de 9h à 12h30.
+ sur réservation pour les associations
de 18h30 à 23h, le samedi de 12h30 à 18h30
et le dimanche de 9h à 18h30.

RETOUR SUR IMAGES : 2008 A LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Au cours de l'année 2008, la Maison des Associations a accueilli des manifestations organisées par les associations, et proposé elle-même des rencontres, débats, forums, ateliers, journées d'études... Retour en images sur quelques uns des moments forts, également évoqués en pages 4 et 5.

5 février 2008 : l'emploi dans les associations, une préoccupation partagée avec la Maison de l'Emploi

23 mai : Journée d'échange Santé : échanges fructueux entre les associations de santé et d'accompagnement des malades, et les représentants des hôpitaux

12 juin : Nuit du bénévolat : 500 bénévoles potentiels sont venus rencontrer 35 associations jusqu'à une heure avancée, dans une joyeuse ambiance !

29, 30 et 31 août : Université d'été de la communication associative : journalistes, communicants, associatifs : ils ne se comprennent pas toujours. Débats et ateliers ont permis de mieux travailler en commun sur ces sujets dans une convivialité studieuse

14 septembre : Journée des associations interculturelles : Une vingtaine d'associations partagent la diversité citoyenne avec le public venu les rencontrer le temps d'un dimanche ensoleillé

4 octobre : La Confédération Nationale du Logement nous fait découvrir la Maison Equitable et la consommation énergétique responsable.

Plus de photos sur http://mda.mairie-lille.fr